

SYNDICAT MIXTE D'ASSAINISSEMENT BRESLE LITTORAL

Rapport annuel Sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'assainissement collectif

Station d'épuration du Tréport Et Réseaux de collecte

Exercice 2023

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007. Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr, rubrique « l'Observatoire »

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

Table des matières

Envoyé en préfecture le 25/10/2024

Reçu en préfecture le 25/10/2024

Publié le

S²LOW 3

ID : 076-217607118-20241023-DELIB2024_116-DE

1.	Caractérisation technique du service.....	5
1.1.	Présentation du territoire desservi.....	5
1.2.	Mode de gestion du service	3-4
1.3.	Estimation de la population desservie (D201.0).....	4
1.4.	Nombre d'abonnés.....	4
1.5.	Volumes facturés.....	4
1.6.	Détail des imports et exports d'effluents	5
1.7.	Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)	5
1.8.	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert.....	5-6
1.9.	Ouvrages d'épuration des eaux usées.....	7
1.10.	Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0).....	8
1.10.1.	Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration.....	8
1.10.2.	Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration.....	8
2.	Tarification de l'assainissement et recettes du service.....	9
2.1.	Modalités de tarification	9
2.2.	Facture d'assainissement type (D204.0).....	9
2.3.	Compte Annuel de résultat d'expl. (HYDRA) DSP STEP	10
	Compte Annuel de résultat d'expl. (HYDRA) DSP RESEAUX DE COLLECTE	11
3.	Indicateurs de performance	12
3.1.	Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1).....	12
3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	12-13
3.3.	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (P255.3).....	13
3.4.	Conformité de la collecte des effluents (P203.3).....	14
3.5.	Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)	14
3.6.	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3).....	14
3.7.	Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation	15
3.8.	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	16
3.9.	Points noirs du réseau de collecte (P252.2)	16
3.10.	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte (P253.2).....	16
3.11.	Conformité des performances des équipements d'épuration (P254.3).....	16
3.12.	Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P257.0)	16
3.13.	Taux de réclamations (P258.1)	16
4.	Financement des investissements.....	17
4.1.	Montants financiers.....	17
4.2.	Etat de la dette du service	17
4.3.	Amortissements	17
4.4.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux	17
4.5.	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice	17
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	18
5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0).....	18
5.2.	Montant d'abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)	18
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs	19

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi



- Nom de la collectivité : SYNDICAT MIXTE D'ASSAINISSEMENT BRESLE LITTORAL
- Caractéristique (commune, EPCI et type, etc.) : Syndicat Mixte

Station d'épuration (DSP VEOLIA)

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : EU, LE TREPORT, MERS-LES-BAINS, MONCHY-SUR-EU, OUST-MAREST, PONTS-ET-MARAIS, SAINT-PIERRE-EN-VAL, SAINT-QUENTIN-LA-MOTTE-CROIX-AU-BAILLY
- Existence d'une CCSPL : NON
- Existence d'un zonage : OUI (date d'approbation juillet 2011)
- Existence d'un règlement de service : OUI

1.2. Mode de gestion du service



SERVICE « STATION D'EPURATION »

- Depuis le 01/10/2021, le service est exploité en délégation de service public. La concession qui concerne l'exploitation de la station d'épuration et les ouvrages de transfert du système d'assainissement collectif, passée pour une durée de 5 ans, est attribuée à l'entreprise HYDRA – Lhotellier Eau ZI Rue du Manoir, 76340 0 BLANGY SUR BRESLE

- Nom du prestataire : HYDRA – Lhotellier Eau
- Numéro du contrat : (v0)
- Nature du contrat : Affermage
- Prestations liées au contrat : exploitation de la station d'épuration et des ouvrages de transfert du système d'assainissement collectif
- Date de début de contrat : 01/10/2021
- Date de fin de contrat : 30/09/2026
- Liste des avenants : 0
- Engagements vis-à-vis des tiers :
En tant que délégataire du service, la Société HYDRA assume des engagements d'échanges d'effluents (réception ou déversement) avec les collectivités voisines ou les tiers (voir tableau ci-dessous) :

Type d'engagement	Tiers engagé	Objet
Déversement effluent	VIDANGES LE CAMION BLANC	Prise en charge à la STEP du Tréport des graisses, MDV et produits de curage collectés par VLCB
Réception effluent	LE TREPORT	Réception effluents LE TREPORT
Réception effluent	MERS LES BAINS	Réception effluents MERS
Réception effluent	SMEA CAUX NORD EST	Réception d'effluents de St Pierre en Val, de Monchy sur Eu et de rue d'Eu

Le service est exploité en délégation de service publique

- Nom du prestataire : **IKOS Hydra**
- Changement de dénomination : **Modification du nom**
Le groupe LHOTELLIER a vendu à PAPREC l'entité IKOS Environnement en 2018. Par conséquent le nom de la société IKOS Hydra a été remplacé par HYDRA.
- Nature du contrat : Affermage
- Prestations du contrat : Exploitation et entretien du réseau d'assainissement (109 km), exploitation et entretien des postes de refoulement des eaux usées (20 unités), contrôles de conformité de branchement, gestion administrative de l'assainissement, contrôle complet des réseaux d'assainissement par ITV sous 5 ans
- Date de début de contrat : **01/07/2016**
- Date de fin de contrat : 30/06/2026
- Liste des avenants :
L'avenant n° 1 a été passé fin 2016 pour le surcoût lié aux frais de facturation par le délégataire du service d'eau potable.
L'avenant n° 2 a été passé en septembre 2018 pour prise d'effet au 1^{er} janvier 2019. Cet avenant est relatif au régime de TVA.
L'avenant n° 3 a été passé en mars 2022, à la suite de l'ajout du PR Verescence.

1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne y compris les résidents saisonniers domiciliés dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut-être raccordée.

Estimation du nombre d'habitants desservis au 31/12/2023 : 16 686

1.4. Nombre d'abonnés

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'Eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique.

Estimation du nombre d'abonnés desservis au 31/12/2023 : 15775

1.5. Volumes facturés



	Volumes facturés durant l'exercice 2022 en m ³	Volumes facturés durant l'exercice 2023 en m ³	Variation en %
Assiette des volumes facturés	693 975	728 335	+ 4.95%

1.6. Détail des imports et exports d'effluents



Volumes exportés vers...	Volumes exportés durant l'exercice 2020 en m ³	Volumes exportés durant l'exercice 2021 en m ³	Variation en %
Total des volumes exportés			
Volumes importés depuis...	Volumes importés durant l'exercice 2020 en m ³	Volumes importés durant l'exercice 2021 en m ³	Variation en %
Total des volumes importés			

1.7. Autorisations de déversements (AAD et CSD) (D202.0)



Bilan 2022 des Arrêtés d'Autorisation de Déversement (AAD) et des Conventions Spéciales de Déversement (CDS) :

2 arrêtés d'autorisation de déversement sur 2022 :

- SCI OPALINE, société d'ambulances avec piste de lavage pour les véhicules (Le Tréport) ;
- SCI GASLI, société d'ambulances avec piste de lavage pour les véhicules (Eu).

Sur l'année 2023 : - La Farfalla (Eu)

1.8. Linéaire de réseaux



	2022	2023	N/N-1
Longueur du réseau de collecte des eaux usées (ml) tous diamètres et tous matériaux (+ Oust et St Quentin)	118 045 + 7 438 + 13 845 = 139 328	138 265	-0.76 %

Réseaux de transfert

Longueur totale tous diamètres, tous matériaux EU gravitaire : 121 632 ml

Réseaux de collecte : 139 km

DSP IKOS (Communes de Eu, Le Tréport, Mers-les-Bains, Ponts et Marais) : 118 Km

DSP VEOLIA (Commune de Saint Quentin-Lamotte) : 14 Km

DSP VEOLIA (Commune de Oust-Marest) : 8 Km

Postes de refoulement : 31



DSP IKOS (Communes de Eu, Le Tréport, Mers-les-Bains, Ponts et Marais) : 22

DSP VEOLIA (Commune de Saint Quentin-Lamotte) : 5

DSP VEOLIA (Commune de Oust-Marest) : 4

Ouvrages permettant la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.



Type d'équipement (cf. annexe)	Localisation	Volume éventuel de stockage
BASSIN D'ORAGE	RUE DE L'ISLE 76260 EU	600 m3
BASSIN D'ORAGE	LE TREPORT STEP	2 000 m3



1.9. Ouvrages d'épuration des eaux usées

Envoyé en préfecture le 25/10/2024

Reçu en préfecture le 25/10/2024

Publié le

S²LO

ID : 076-217607118-20241023-DELIB2024_116-DE

Le service gère 1 Station de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assure le traitement des eaux usées.

STEU N°1 : STEP DE LE TREPORT Code Sandre de la station : 037671101000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Boue activée aération prolongée (très faible charge)							
Date de mise en service				01/07/2011							
Commune d'implantation				LE TREPORT (76711)							
Lieu-dit				ZAC du Parc Sainte Croix							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				45 100							
Nombre d'abonnés raccordés				Ensemble de 6 communes							
Nombre d'habitants raccordés				Ensemble de 6 communes							
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j				8970							
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ...		04/06/2009							
		<input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Bresle							
Polluant autorisé		Concentration maximale par bilan (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		25		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
DCO		90		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
MES		30		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Polluant autorisé		Concentration moyenne annuelle maximale (mg/l)		et/ou				Rendement (%)			
NGL		15		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NTK		10		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
pH				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NH ₄ ⁺				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Pt		2		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Charges rejetées par l'ouvrage											
		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
Moyenne annuelle	Conformité (Oui/Non)	DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
2023	OUI	3.00	98.40	15.29	97.17	2.00	99.06	3.55	95.96	1.87	79.56

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

1.10. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)**1.10.1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration**

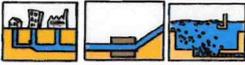
Boues produites entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2022 en tMS	Exercice 2023 en tMS
STEP DE LE TREPORT (Code Sandre : 037671101000)	632.26	576.80
Total des boues produites	632.26	576.80

1.10.2. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration

Boues évacuées entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2022 en tMS	Exercice 2023 en tMS
STEP DE LE TREPORT (Code Sandre : 037671101000)	632.26	576.80
Total des boues évacuées	632.26	576.80

2. Tarification de l'assainissement et recettes de service

2.1. Modalités de tarification



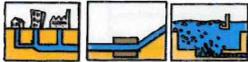
La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2023 et 01/01/2024 sont les suivants :

	Au 01/01/2022	Au 01/01/2023	Au 01/01/2024
Frais d'accès au service : Branchement neuf – Travaux Remboursement partiel des dépenses engagées (TTC)	3 600 €	3 600 €	3 900 €
Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) ⁽¹⁾	-	-	-
Participation aux frais de branchement (TTC)	200 €	200 €	200 €

(1) Cette participation, créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012, correspond à l'ancienne Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement (PRRA), initialement Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE)

2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2024 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (Facture annuelle type complète, toutes taxes et redevances comprises pour un client ayant consommé 120 m³ :

FACTURE TYPE COMMUN

		Saint Quentin la Motte		Oust-Marest		Eu-Ponts et Marais-Le Tréport-Mers	
		Prix Unitaire au 01/01/2024	Ramené à 120 m3	Prix Unitaire au 01/01/2024	Ramené à 120 m3	Prix Unitaire au 01/01/2024	Ramené à 120 m3
SMABL Collecte	Abonnement	15	15	15	15	15	15
	Conso	0.80	96	0.80	96	0.80	96
SMABL Traitement	Abonnement						
	Conso	0.87	104.40	0.87	104.40	0.87	104.40
Délégitaire Collecte + traitement	Abonnement	25.44	25.44	99.70	99.70	20.62	20.62
	Conso	0.9073	108.88	0.9073	108.88	0.9073	108.88
Délégitaire Part variable	Abonnement						
	Conso	0.3588	43.06	0.178	21.36	0.2798	33.58
Redevance AESN	Conso	0.185	22.20	0.185	22.20	0.185	22.20
TOTAL FACTURE 120 M3 HT			414.98		467.54		400.68
TVA 10 %			41.50		46.75		40.07
TOTAL 120 M3 TTC			456.48		514.29		440.75
Prix au m3			3.80		4.29		3.67

Délibération du 29/06/2016 effective au 01/07/2016 fixant la participation pour le raccordement au réseau d'assainissement,

Délibération du 24/11/2016 effective au 01/07/2016 fixant les tarifs du service d'assainissement,

Délibération du 5/04/2017 effective à compter du 5/04/2017 fixant la participation aux frais de branchement,

Délibération du 23/01/2018 effective à compter du 01/01/2018 fixant le montant de la part variable aux communes adhérentes au SMABL,

Délibération du 08/07/2021 effective au 01/01/2022 : revalorisation de la redevance traitement, part syndicale.

Délibération du 29/11/2023 effective au 01/01/2024 : revalorisation de la redevance traitement, part syndicale.

La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.



Compte annuel (CARE) (DSP STATION D'EPURATION HYDRA)

Compte annuel de résultat de l'exploitation

Année : 2023

(en application du décret du 14 mars 2005)

Contrat : DSP AC STEP TREPORT

Libellé	N
PRODUITS	733 108
Exploitation du service	733 108
Collectivités et autres organismes publics	0
Travaux attribués à titre exclusif	0
Produits accessoires	0
CHARGES	925 371
Personnel	221 281
Energie électrique	123 382
Achats d'eau	1 132
Produits de traitement	92 865
Analyses	11 943
Sous-traitance, matières et fourniture	
- Boues	105 017
- Curage / ITV	9 701
- Espaces verts	1 183
- Frais de facturation	0
- Autres	39 779
Impôts locaux et taxes	3 382
Autres dépenses d'exploitation dont :	
- Télécommunication, poste et télégestion	9 970
- Engins et véhicules	41 595
- Informatique	7 211
- Assurance	4 146
- Locaux	5 247
Frais de contrôle	5 776
Contribution des services centraux et recherche	32 245
Collectivités et autres organismes publics	9 398
Charges relatives aux renouvellements :	
- Pour garantie de continuité du service	134 284
- Programme contractuel	54 000
- Fonds contractuel	0
Charges relatives aux investissements :	
- Programme contractuel	0
- Fonds contractuel	0
- Annuités d'emprunt de la collectivité prises en charge	0
- Investissements incorporels	0
Charges relatives aux compteurs du domaine privé	0
Charges relatives aux investissements du domaine privé	11 836
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	0
RESULTAT AVANT IMPOT	-192 264
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)	0
RESULTAT	-192 264



Compte annuel de résultat de l'exploitation
 Année : 2023
(en application du décret du 14 mars 2005)
 Contrat : DSP AC SMABL

Libellé	N
PRODUITS	392 223
Exploitation du service	363 525
Collectivités et autres organismes publics	0
Travaux attribués à titre exclusif	0
Produits accessoires	28 697
CHARGES	333 342
Personnel	97 605
Energie électrique	28 960
Achats d'eau	0
Produits de traitement	0
Analyses	0
Sous-traitance, matières et fourniture	
- SIG	24 975
- Curage / ITV	40 522
- Espaces verts	0
- Frais de facturation	75 077
- Autres	94
Impôts locaux et taxes	1 809
Autres dépenses d'exploitation dont :	
- Télécommunication, poste et télégestion	5 884
- Engins et véhicules	18 559
- Informatique	3 858
- Assurance	2 218
- Locaux	2 807
Frais de contrôle	318
Contribution des services centraux et recherche	17 252
Collectivités et autres organismes publics	0
Charges relatives aux renouvellements :	
- Pour garantie de continuité du service	7 621
- Programme contractuel	0
- Fonds contractuel	0
Charges relatives aux investissements :	
- Programme contractuel	0
- Fonds contractuel	0
- Annuités d'emprunt de la collectivité prises en charge	0
- Investissements incorporels	0
Charges relatives aux compteurs du domaine privé	0
Charges relatives aux investissements du domaine privé	6 332
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	0
RESULTAT AVANT IMPOT	58 881
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)	0
RESULTAT	58 881

3. Indicateurs de performance

3.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)

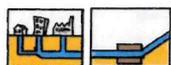


Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels, déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

	Données 2022	Données 2023	Evolution	
			Absolu	Relatif (%)
Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées (%)	99	99	-	-

3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte (P202.2

B)



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

Commune d'EU, Mers-les-Bains, Le Tréport et Ponts-et-Marais

	Données 2022	Données 2023	Evolution	
			Absolu	Relatif (%)
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	95	95	-	-

Gestion patrimoine – Niveau de la politique patrimoniale du réseau	2019	2020	2021	2022	2023
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	15	15	15	15	15

Commune de Saint Quentin Lamotte

Gestion patrimoine – Niveau de la politique patrimoniale du réseau	2019	2020	2021	2022	2023
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	75	75	75	75	75

3.3. *Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte* (P255.3)



Cet indicateur permet de mesurer, sur une échelle de 0 à 120 points, le niveau d'implication du service d'assainissement dans la connaissance et le suivi des rejets directs par temps sec et par temps de pluie (hors pluies exceptionnelles) des réseaux des eaux usées au milieu naturel (rejets des déversoirs d'orage, trop-pleins des postes de refoulement, des bassins de pollution...).

Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte	Barème	Valeur ICR
<i>Partie A : éléments communs à tous les types de réseaux (100 points)</i>		
Identification des points de rejets potentiels aux milieux récepteurs	20	20
Evaluation de la pollution collectée en amont de chaque point	10	10
	20	20
	30	30
	10	10
	10	10
Total Partie A	100	100
<i>Partie B : Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs (10 points qui ne sont comptabilisés que si 80 points au moins ont été obtenus en partie A)</i>		
Evaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur	10	0
<i>Partie C : Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou mixtes (10 points qui ne sont comptabilisés que si 80 points au moins ont été obtenus en partie A)</i>		
Mise en place suivi de la pluviométrie des principaux déversoirs d'orage	10	10
Total :	120	110

3.4. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)



(Réseau collectant une charge > 2000 EH)

Définition : cet indicateur permet d'évaluer la conformité du réseau de collecte d'un service assainissement, au regard des dispositions réglementaires issues des directives européennes ERU.

Formule de calcul : Moyenne de la conformité de la collecte des effluents aux prescriptions nationales des ouvrages, pondérée par la charge entrante en DBO₅ de chaque ouvrage.

Le mode de calcul de cet indicateur est en cours de refonte et n'est pas disponible sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement.

NON COMMUNIQUE PAR LA POLICE DE L'EAU

3.5. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)



(Uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

NON COMMUNIQUE PAR LA POLICE DE L'EAU

3.6. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)



Les évaluations de la conformité sont réalisées en excluant les bilans pour lesquels le débit entrant dépasse le débit de référence retenu et les bilans en situations inhabituelles (catastrophes naturelles

	Conformité exercice 2022 0% ou 100%	Conformité exercice 2023 0% ou 100%
Conformité à la Directive Européenne	100 %	100 %
Conformité à l'arrêté préfectoral	100 %	100 %

3.7. Taux de boues évacuées selon des filières conformes à la réglementation



Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

Filières mises en œuvre		tMS
Valorisation agricole	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	576.80
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Unité de méthanisation	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Décharge	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		576.80

Taux des boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation = $100 * \frac{\text{TMS admis par filière conforme}}{\text{TMS total évacué par toutes les filières}}$

	2022	2023
Taux de boues évacuées selon des filières conformes (%)	100 %	100 %

Sous-produits évacués par destination

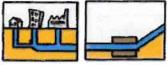
	2022	2023
Refus de dégrillage		197.44
Centre de stockage de déchets (t)	169.66	197.44
Total (t)	169.66	197.44
Sables		105.87
Centre de stockage de déchets (t)	104.64	0
Total (t)	104.64	0
Graisses (m ³)		0

3.8. Taux de boues issues des ouvrages d'épuration conformes



100 %

3.9. Points noirs du réseau de collecte (P252.2)



Nombre de points noirs du réseau de collecte : 17.22

3.10. Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte (P253.2)

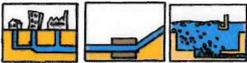
Le taux moyen est de : 1.19 %

	2022	2023
Linéaire de réseau renouvelé par le délégataire	0	0
Linéaire de réseau renouvelé par d'autres entreprises	2 473	1 652
Linéaire de réseau total	139 496	138 265
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte	1.77 %	1.19 %

3.11 Conformité des performances des équipements d'épuration (P254.3)

Conformité des performances des équipements d'épuration	2019	2020	2021	2022	2023
Performance globale du service	100	100	100	100	100
Usine de dépollution du SMERABL – LE TREPORT	100	100	100	100	100

3.12 Taux d'impayés (P257.0)



Le taux d'impayés sur les factures de l'année précédente : 2.94 %

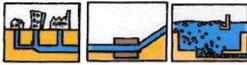
3.13 Taux de réclamations (P258.1)



Taux de réclamations (u/1000 abonnés) : 0,09 u/1000 abonnés

4 . Financement des investissements

4.1 Montants financiers



	Exercice 2022	Exercice 2023
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	1 762 770.71	743 042.13
Montants des subventions en €	426 369.50	449 725.50
Montants des contributions du budget général en €	1 874 606.10	764 056.78

4.2 Etat de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre [N] fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2022	Exercice 2023
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		9 370 499.97	8 829 020.22
Montant remboursé durant l'exercice en €	Capital	779 286.75	771 089.69
	Intérêts	58 699.29	199 314.99

Extinction de la dette en 2048

4.3 Amortissements



Pour l'exercice 2023, la dotation aux amortissements a été de 867 069.07 €.

4.4 Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux



Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €	Montants prévisionnels de l'année précédente En €
RSDE + ARD et autres prestations (2022 à 12/2023)	95 189.00 €	40 232.50 €

4.5 Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice



Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en €

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1 Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service du délégataire.

Pour l'année 2023, le service a reçu 4 demandes d'abandon de créance.

5.2 Montant d'abandons de créance et de versements à un fonds de solidarité (P207.0)

74 €



6 .Tableau récapitulatif des indicateurs

		Producteur	Valeur 2023
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	Déléataire	16 686
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	Déléataire	3
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	Déléataire	576.80
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	Déléataire	3.67 €/m ³
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées		99%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux : Eu, Le Tréport, Mers, Ponts : 95 St Quentin-La-Motte : 75 Oust-Marest : 15 ←	Déléataire	←
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	Agence de l'eau	Non communiqué par l'Agence de l'Eau
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	Agence de l'eau	Non communiqué par l'Agence de l'Eau
	Conformité réglementaire à l'arrêté préfectoral	Déléataire	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	Agence de l'eau	Non communiqué par l'Agence de l'Eau
	Conformité réglementaire des rejets à la directive Européenne	Déléataire	100 %
	Conformité réglementaire des rejets à l'arrêté préfectoral	Déléataire	100 %
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	Déléataire	100 %
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité par le délégataire	Déléataire	74 €
	Nombre de demandes d'abandon de créance à caractère social reçues par le délégataire	Déléataire	4
	Satisfaction des clients et accès à l'eau	Producteur	Valeur 2023
	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle	Déléataire	Mesure statistique d'entreprise
	Taux de satisfaction globale par rapport au service	Déléataire	80%
	Existence d'une commission de Consultation des Services Publics Locaux	Déléataire	Non
	Existence d'une Convention Fonds Solidarité Logement	Déléataire	Oui
P251.1	Taux de débordements d'effluents dans les locaux des usagers	Déléataire	0
P252.2	Nombre points noirs du réseau de collecte	Déléataire	17.22
P253.2	Longueur du réseau de transfert	Déléataire	7
	Longueur de réseau de collecte	Déléataire	132 km
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration	Déléataire	100%
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Déléataire	110
P256.2	Durée de la dette	Collectivité	Extinction en 2048
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année 2018	Déléataire	2.94%
	Montant des impayés au 31/12/N en €TTC sur facture N-1	Déléataire	Non communiqué (€)
P258.1	Taux de réclamations	Déléataire	0.82u/1000 abonnés
	Les certificats	Producteur	Valeur 2022
	Obtention certification ISO 9001	Déléataire	Certification en vigueur
	Obtention certification ISO 14001 (réseau)	Déléataire	Certification en vigueur
	Obtention certification ISO 14001 (usine)	Déléataire	Certification en vigueur
	Obtention certification 50001	Déléataire	Certification en vigueur
	Liaison du service à un laboratoire accrédité	Déléataire	Oui